



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC

Montréal, 19 novembre 2019

Mairie de Rimouski  
205, avenue de la Cathédrale  
Case postale 710  
Rimouski (Québec)  
G5L 7C7

**Objet : Ateliers Saint-Louis, Rimouski**

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers,

Le dossier de l'immeuble *Les ateliers Saint-Louis* refait surface dans les médias et la Fédération Histoire Québec croit qu'il y a urgence d'une intervention en vue de la sauvegarde et de la mise en valeur de ce bâtiment situé dans un milieu institutionnel de grande qualité. Cette ancienne école, un solide bâtiment qui a échappé au grand sinistre de 1950 présente à notre avis un grand potentiel dans ce secteur. Une autre raison qui milite pour sa mise en valeur est le fait qu'il jouit d'une protection, faisant partie du site patrimonial du cœur institutionnel de Rimouski.

Dans cet objectif, la première étape est d'obtenir un avis éclairé sur la condition du bâtiment. Un état de santé de l'immeuble doit être réalisé par **une firme d'architectes spécialisée en bâti ancien** qui fera une juste lecture de l'état de l'ancienne école. Il est certain que l'abandon du bâtiment a été néfaste mais il faut savoir que ces anciennes structures sont très résistantes. La connaissance de l'état et des caractéristiques architecturales du bâtiment pourra alors orienter les décideurs vers un usage qui lui est compatible.

L'intérêt du CISSS de s'y établir mérite une sérieuse analyse. La loi sur le patrimoine culturel comporte des obligations pour l'État qui doit privilégier l'usage de bâtiments patrimoniaux plutôt que de reconstruire à neuf. Sinon, toute autre avenue doit être envisagée pour une occupation de l'immeuble. Il faut en outre considérer les coûts très élevés de démolition de ce bâtiment et le remplissage de dépotoir qui s'ensuit. Mieux vaut conserver cette ancienne école faisant partie du paysage bâti que d'entretenir l'illusion d'un nouveau bâtiment qui refléterait les qualités architecturales de l'original.

Nous appuyons donc les intervenants locaux dans leurs efforts en vue de la mise en valeur de cet immeuble dont les qualités architecturales profitent au milieu urbain. Pour des raisons de mise valeur du patrimoine, de qualité de l'environnement bâti et dans l'objectif de développement durable, nous considérons que l'immeuble *Les ateliers Saint-Louis* exige une intervention urgente de sauvegarde de la part de la ville de Rimouski.

Recevez nos salutations et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire,

Clément Locat, président, Comité du patrimoine  
Fédération Histoire Québec

CL/ld

c.c. : Greffe de la ville de Rimouski  
M<sup>me</sup> Sabrina Gendron, Société rimousquoise du Patrimoine  
M. Charles Ruest  
M<sup>me</sup> Adeline Mantyk, Journal l'Avantage  
M<sup>me</sup> Miriane Demers-Lemay, Radio-Canada, Rimouski  
M. Pierre Michaud, Journal Le Soir